

L'équipe

Médecin : Dr. Audrey VANEL (06.31.29.51.11)

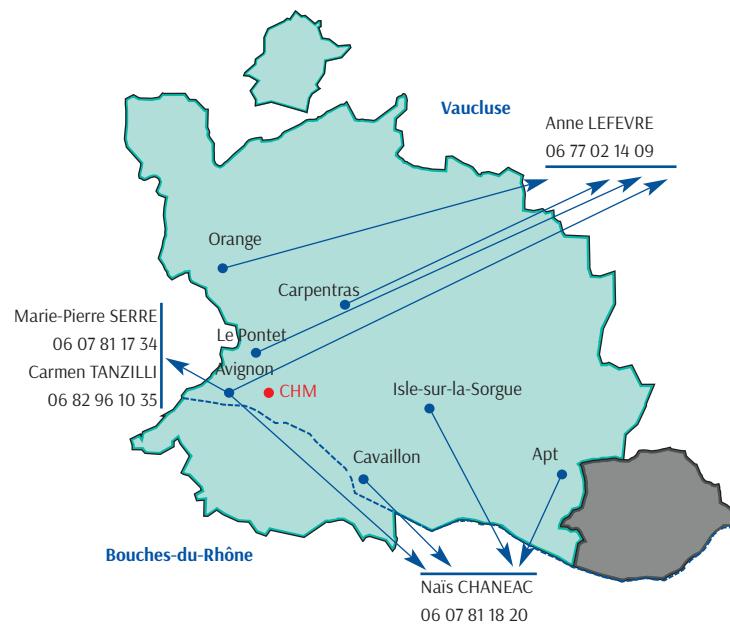
Cadre supérieur de santé : M. Jean-Luc SICARD

FF cadre de santé : Lucie ROBERT (06.37.79.95.30)

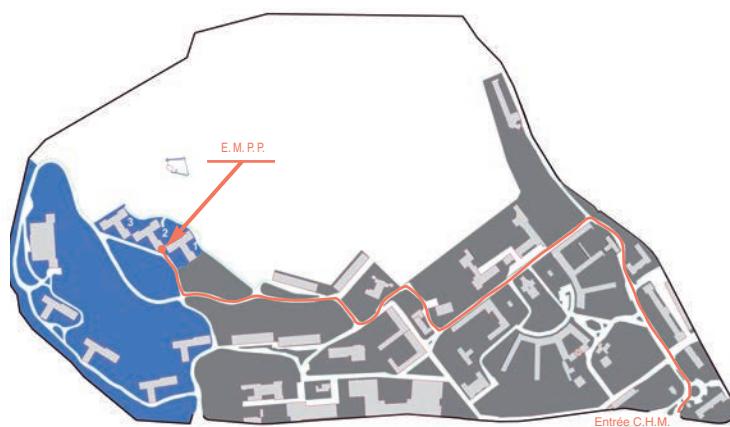
Adjointe des cadres : Cécile MANTRANT

Équipe d'infirmiers :

- Naïs CHANEAC (06.07.81.18.20)
- Carmen TANZILLI (06.82.96.10.35)
- Marie-Pierre SERRE (06.07.81.17.34)
- Anne LEFEVRE (06.77.02.14.09)
- Frédérique GOUJON (07.86.74.23.84)

Lieux d'interventions de l'équipe infirmière**Contacts**

- 04.90.03.70.20
- Centre hospitalier de Montfavet
- Équipe mobile psychiatrie précarité
- Avenue de la pinède CS 20107
- 84918 Avignon Cedex 9
- equipe.emsp@ch-montfavet.fr

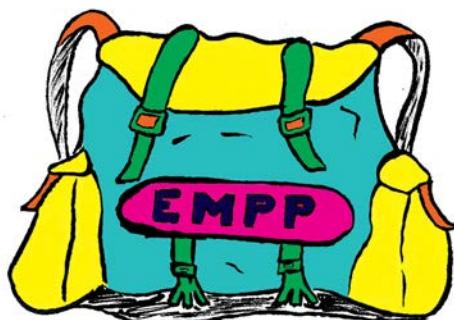


**Dans l'enceinte de l'établissement,
suivre la signalisation : LAM/Clairière**

Réalisation - Impression - Services Communication et Reprographie / CH Montfavet / 2025

Centre hospitalier de Montfavet
E. M. P. P.
Avenue de la Pinède
CS 20107
84 918 AVIGNON cedex 9
Tél. : 04 90 03 70 20
Site : www.ch-montfavet.fr

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ



Présentation

L'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) du centre hospitalier de Montfavet a pour missions de repérer, évaluer et orienter vers les lieux de soins appropriés les personnes en situation de précarité, présentant une souffrance psychique et/ou des troubles psychiatriques.

Elle intervient également en soutien aux travailleurs sociaux, bénévoles intervenants auprès de ce public, ainsi qu'auprès des professionnels de santé.

**L'EMPP c'est l'écoute, l'empathie.
Le travail à l'interface...**



Actions

Auprès des usagers :

Entretiens individuels sur le lieu d'hébergement et/ou en visite à domicile, sur les accueils de jour ou dans la rue.

Evaluation de la souffrance psychique et orientation vers les dispositifs de soins adaptés (centres médico-psychologiques, centres d'addictologie, urgences psychiatriques, psychiatres...)

Information et prévention en santé mentale.

Auprès des professionnels :

Participation aux réunions de fonctionnement des équipes, soutien aux professionnels.

Information des travailleurs sociaux sur la maladie mentale et des dispositifs de soins psychiatriques.

Sensibilisation des professionnels de santé aux problématiques de souffrance psychosociale et information sur les dispositifs d'insertion sociale.

Coordination entre les services de soins psychiatriques et les partenaires sociaux.

Lieux d'interventions

Tous les partenariats sont conventionnés.

AVIGNON

- Association des cités : Maison relais,
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "l'Ancre" (CHRS), Lits Halte Soins Santé (LHSS) du centre hospitalier de Montfavet,
- Association AHARP : CHRS, Maison Relais Spécialisée, Service de Coordination Logement et Santé Psychique,
- CHRS La Croix Rouge,
- Association Passerelle (CHRS, Maison Relais et chantier d'insertion),
- Accueil de jour du Secours Catholique, CARITAS
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 115),
- Association Cap Habitat,
- Centres Médico-Psychologique (CMP),
- Association HAS (médiation de rue, CHRS),
- ADOMA (Résidence sociale),
- Résidence accueil,
- CSAPA CAP 14.

CARPENTRAS

Association RHESO (Accueil de jour).

ORANGE

Association RHESO (CHRS, Maison Relais, Accueil de jour).

APT

Accueil de jour OASIS.

CAVAILLON et ISLE-SUR-LA-SORGUE

Association Le Village (Accueil de jour, maison Commune, Accueil immédiat Véran Dublé, maison du Bassin).